

Sujet Ecrit 2 : La construction de compétences en EPS

Problématique : En partant du principe que « *c'est l'élève qui apprend, et nul ne peut se substituer à lui dans ce processus* » (J.-P.Astolfi, *L'école pour apprendre*, Paris, PUF, 1992), nous montrerons que l'enseignant d'éducation physique dispose de procédures efficaces pour donner les moyens à l'élève de construire des compétences en EPS . Autrement dit, nous verrons que si l'enseignement est une aide à l'apprentissage, cette « aide » suppose, lorsqu'elle concerne la construction de compétences par l'élève, des conditions pédagogiques et didactiques rigoureusement choisies et mises en œuvre.

Problématique Billaud : Autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter un éclairage en démontrant que, par un traitement didactique cohérent, des mises en œuvre pédagogiques adaptées à ses élèves et une évaluation pertinente, l'enseignant permet aux compétences spécifiques et générales d'entretenir une relation de réciprocité (l'acquisition des unes favorisant celle des autres).

Partie I : Les interventions pédagogiques et didactiques incontournables pour favoriser la construction de toutes les catégories de compétence

- Pour construire des compétences, il faut le vouloir → motivation ;
- Pour construire des compétences, il faut être confronté à des contraintes aménagées dans l'environnement physique et humain (contraintes qui « obligent » l'élève à dépasser son mode de fonctionnement actuel) ;
- Ces contraintes doivent être judicieusement ajustées aux possibilités d'action actuelles des élèves (les ressources) → notion de « décalage optimal » ;
- Pour construire des compétences, il faut connaître les résultats de son action afin de capitaliser ses expériences (ce qui permet à la répétition de ne pas être une « reproduction ») → évaluations, feedback... ;
- Pour construire des compétences, il faut que les contraintes aménagées dans l'environnement soient répétées → notion de temps d'engagement moteur sur la tâche.

Partie II : Les interventions pédagogiques et didactiques plus spécifiquement ajustées à certains types de compétences

- Compétences spécifiques : insister sur la clarification du but à atteindre, sur la répétition, sur la connaissance des résultats de son action ;
- Compétences propres à un groupe d'activités : procédures qui permettent à l'élève d'établir des relations, des ponts entre les APSA (identifier des structures de problème identiques) ;
- Compétences méthodologiques : gestion d'un espace de liberté, conflits socio-cognitifs, choix de la nature des tâches (non définies plus favorables), régulation de l'enseignant davantage centrée sur le « guidage » et le questionnement que sur la réponse, pédagogie du contrat, du projet, ... ;
- Compétences « sociales » : dévolution de rôles, implication de l'élève, procédures d'enseignement centrées sur le groupe, principe de réciprocité, style d'enseignement plus « démocratique » qu'« autoritaire », justification des choix, explication des objectifs...;

Partie III : Les interventions de l'équipe pédagogique d'enseignants pour aider les élèves à construire des compétences sur l'année ou le cursus

- Planification des APSA sur l'année et sur le cursus respectant la logique d'une « cohérence interactive » des cycles et s'inscrivant dans la perspective d'une transversalité des acquisitions ;
- Choix de la durée des cycles compatible avec la construction par l'élève de compétences significatives, car construire des compétences en EPS nécessite des procédures « qui prennent du temps » (sinon « éternel débutant ») ;
- Construction d'un projet pédagogique cohérent qui s'inscrit dans le cadre des programmes de notre discipline.

Conclusion : rappeler que les différents types de compétences en EPS ne doivent pas faire l'objet d'un enseignement séparé : elles sont nécessairement articulées au sein des leçons d'EPS. Les compétences propres aux groupements d'activités et les compétences générales s'expriment dans les conditions particulières des compétences spécifiques.

Ouverture : rappeler l'enjeu principal de la construction, par l'élève, de compétences en EPS → « *l'EPS, c'est ici et maintenant pour plus tard et ailleurs* ». La notion de compétence sert à la fois la cohérence de notre enseignement, et l'utilité sociale de notre discipline : grâce à elle, les apprentissages scolaires ne sont plus « leur propre fin ».